

*Extrait du compte-rendu du conseil municipal du 26 novembre 2008 :*

**II - Révision simplifiée du POS / Evolution du zonage relative à l'extension du parking et du magasin Intermarché**

Le Maire indique au conseil municipal que l'objet de la révision simplifiée porté dans la délibération du 29/05/08 est incomplet

M. le Maire rappelle le projet d'agrandissement du parking et du magasin Intermarché, situé en zone ND, en continuité du parking existant.

Afin de faire évoluer le zonage de cette extension, M. le Maire propose d'adopter la révision simplifiée du plan d'occupation des sols pour sa mise en oeuvre.

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité ADOPTE cette proposition